






5.00 crédits

30.0 h

Q2

|   |   |
|---|---|
| Enseignants                                 | Debelva Filip (supplée Traversa Edoardo) ;Malherbe Philippe ;Traversa Edoardo ;   |
| Langue d'enseignement                       | Anglais   |
| Lieu du cours                               | Louvain-la-Neuve  |
| Thèmes abordés                              | - Introduction : les grands modèles qui régissent la fiscalité étrangère et la nécessité d'une coordination - L'imposition directe en droit international : les organisations internationales de coordination ; l'analyse du modèle de convention OCDE préventive de la double imposition tant en ce qui concerne les sociétés que les personnes physiques ; l'examen des problèmes de droit fiscal international qui se posent au niveau de la Belgique ; étude de l'impôt des non-résidents - L'impact des contraintes européennes sur la fiscalité directe : les directives communautaires en matière d'impôts directs ; la jurisprudence de la Cour, y compris le rapport entre droit fiscal communautaire et droit fiscal international ; les aides d'Etat fiscales et la lutte contre la concurrence fiscale. - Les aspects internationaux et européens de la fiscalité indirecte : l'harmonisation européenne en matière de TVA (stratégie des institutions communautaires), d'accises, de rassemblement de capitaux ; l'action des organisations internationales en matière de fiscalité directe. Le cours s'inscrit par définition dans une perspective européenne et internationale. Il est construit principalement sur l'étude de la jurisprudence. |
| Acquis d'apprentissage                      | <p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>Le cours a pour objectif de permettre à l'étudiant d'approfondir sa connaissance des aspects européens et internationaux de la fiscalité, tant dans le secteur de la fiscalité directe que dans celui de la fiscalité indirecte. Ce cours fait partie d'une option cohérente de trois cours. Les titulaires des cours de l'option forment une équipe d'enseignement : ils se concertent sur les contenus et méthodes de chaque cours afin d'en assurer la complémentarité. Le cours s'appuie sur des méthodes pédagogiques participatives (apprentissage par projets ou par problèmes, commentaires de jurisprudences ou de doctrines, débats avec des invités, études de terrain<sup>1</sup>) permettant à l'étudiant de développer en toute autonomie un regard critique, prospectif et inventif. L'étudiant est encouragé à participer au cours et à s'impliquer dans l'apprentissage, lequel a une dimension tout à la fois individuelle et collective. Dans cette perspective, les enseignants des différentes options se concertent au sein de la Faculté au sujet des dispositifs pédagogiques mis en oeuvre.</p>   |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants | <p>L'évaluation est basée sur un examen oral en anglais sur la matière enseignée et les lectures ; elle est déterminée par la structuration et le contenu de la réponse, mais pas par la qualité de l'anglais.</p> <p>En ce qui concerne l'examen, l'étudiant tire une questions au sort (associant généralement des concepts de fiscalité internationale et européenne) et les prépare en disposant des textes normatifs. Il présente ensuite sa réponse : Quelle est la question, Quel est le contexte, Quelle est la problématique, Quelle est la règle ? Il est prêt à expliquer ce que signifie chacun des termes du texte légal en cause.</p> <p>Au cours du mois qui précède la fin de l'enseignement, l'étudiant peut introduire une demande, par mail, auprès de l'enseignant pour solliciter l'autorisation de présenter l'examen en français ; cette modalité n'est pas encouragée, car l'expérience démontre qu'il est fort difficile de présenter en français ce qu'on a étudié en anglais.</p>  |
| Méthodes d'enseignement                     | Le cours est de type magistral interactif, les étudiants étant invités à lire avant le cours les textes indiqués et, au cours, à répondre aux questions posées par l'enseignant dans le fil de l'exposé.  |
| Contenu                                     | <p>Introduction : les principaux systèmes d'imposition et l'exigence de coordination</p> <p>La fiscalité directe en droit international : les organisations internationales de coordination en matière fiscale ; analyse du modèle de convention de l'OCDE sur le revenu et la fortune concernant les personnes physiques et morales ; étude des questions de fiscalité internationale belge ; étude de l'imposition des non-résidents</p> <p>Impact des règles de l'UE sur les systèmes fiscaux nationaux : principes généraux, y compris la relation entre le droit fiscal de l'UE et le droit fiscal international ; directives de l'UE concernant les impôts directs ; jurisprudence de la CJUE, principalement sur les libertés fondamentales du TFUE ; aides d'État et concurrence fiscale dommageable ; échange d'informations et coopération administrative ; lutte contre la fraude et l'évasion</p> <p>Le cours adopte par nature une perspective européenne et internationale. Elle est essentiellement fondée sur la jurisprudence.</p>   |
| Ressources en ligne                         | <p>Présentation ppt disponibles sur Moodle.</p> <p>Textes légaux et jurisprudentiels ainsi qu'autres ressources documentaires disponibles sur Moodle</p>  |

|                              |  |
|------------------------------|--|
| Bibliographie                | <p>Ph. Malherbe, Introduction of International Income Taxation, Bruylant, 2nd ed., 2020.</p> <p>Schön, Wolfgang, EU Tax Law: An Introduction (August 5, 2019), Working Paper of the Max Planck Institute for Tax Law and Public Finance No. 2019-12, Available at SSRN: <a href="https://ssrn.com/abstract=3432273">https://ssrn.com/abstract=3432273</a> or <a href="http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.3432273">http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.3432273</a></p> <p>Lang/Pistone/Schuch/Staringer, Introduction to European Tax Law on Direct Taxation, 5th ed. 2019</p> <p>Panayi/Haslehner/Traversa (ed.), Reseach Handbook on European Taxation Law, Edward Elgar, 2020</p> |
| Autres infos                 |  |
| Faculté ou entité en charge: | BUDR   |

| <b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>      |         |         |           |   |
|---|---------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme   | Sigle   | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage  |
| Master de spécialisation en droit européen                                    | DREU2MC | 5       |           |  |
| Master de spécialisation en entreprises et politiques économiques européennes | EBEP2MC | 5       |           |  |
| Master [120] en droit   | DROI2M  | 5       |           |  |
| Master [120] en droit (horaire décalé)  | DRHD2M  | 5       |           |  |
| Master de spécialisation en droit fiscal                                      | DRIF2MC | 5       |           |  |